SIPPEREC
ÉNERGIES ET COMMUNICATIONS

LE SIPPEREC, À VOS CÔTÉS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

De nombreux défis restent à relever en matière de transition énergétique en Île-de-France. Pour consommer moins d'énergie et la produire localement, le SIPPEREC est convaincu que **l'action publique, l'innovation et l'intelligence collective** sont essentielles.

Nous proposons aux collectivités locales un accompagnement et un bouquet de services, à la carte, en fonction des besoins, des atouts et des projets de chaque territoire. L'offre du SIPPEREC est organisée autour de 3 axes.

Côté production, le SIPPEREC apporte des solutions concrètes pour développer la **production locale d'énergies renouvelables** et participer activement à l'objectif fixé dans le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) de couvrir 11% des consommations d'énergie d'Île-de-France par les énergies renouvelables produites localement. Côté services, le SIPPEREC propose aux collectivités adhérentes des outils pour faciliter et soutenir leurs actions de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique.

Et depuis plus d'un an, le SIPPEREC apporte également des propositions concrètes aux collectivités pour s'engager et/ou améliorer leur politique de **mobilité propre.** Ce document vise donc à vous présenter nos solutions pour **vous accompagner et faciliter vos initiatives pour rendre votre territoire durable, agile et économe.**

Jacques J.P Martin,
Président du SIPPEREC

1 DÉVELOPPER LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le SIPPEREC développe des moyens de production à partir d'énergies renouvelables en Île-de-France, région qui importe 90% de l'énergie consommée. De nombreuses réalisations ont déjà vu le jour. Du développement à la réalisation des projets, l'expertise du SIPPEREC est reconnue par les villes et les acteurs institutionnels, ce qui fait de lui le premier partenaire public des collectivités d'Île-de-France pour la production locale d'énergies renouvelables.

LE SIPPEREC, ACTEUR DU RENOUVEAU DE LA GÉOTHERMIE

Le schéma régional climat air énergie (SRCAE) a fixé l'objectif de doubler le nombre de réseaux de chaleur alimentés par la géothermie en Île-de-France d'ici 2020. Précurseur d'une vaste relance de la géothermie sur le territoire francilien, le SIPPEREC a conduit le développement de quatre réseaux de chaleur distribuant plus de 60% d'ENR avec la géothermie pour le compte de neuf communes.

Le SIPPEREC porte, pour le compte des villes, le montage technique et financier des opérations, la mise en œuvre et le suivi d'exploitation sur la durée du contrat, en liaison avec les villes qui lui ont délégué leur compétence. Il s'appuie sur l'expertise de l'**AGEMO** et bénéficie du soutien de la Région Île-de-France et de l'**ADEME**.

Un réseau de chaleur géothermal couvre en moyenne + de 50% des besoins de chaleur de l'habitat collectif et des équipements publics sur le territoire qu'il dessert, soit l'équivalent de 10 000 logements alimentés en chauffage et eau chaude sanitaires. Il permet d'avoir un prix stable et compétitif de la chaleur sur 30 ans, non soumis aux fluctuations du cours des énergies fossiles.

Cette chaleur durable permet d'éviter

15 000
tonnes de CO_2 /an/réseau

l'équivalent de l'émission annuelle de

8 600
voitures

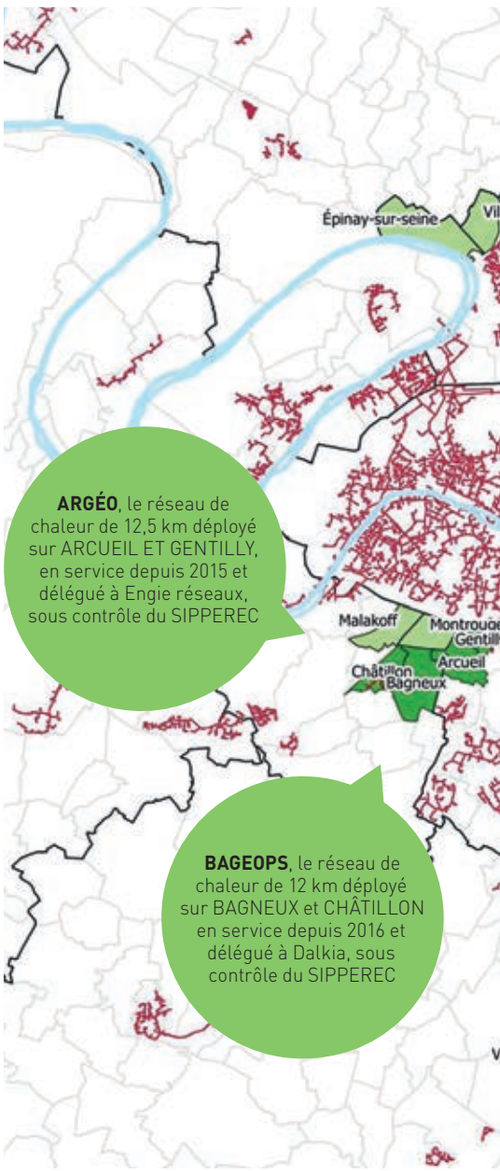

ARGÉO, le réseau de chaleur de 12,5 km déployé sur ARCUEIL ET GENTILLY, en service depuis 2015 et délégué à Engie réseaux, sous contrôle du SIPPEREC

BAGEOPS, le réseau de chaleur de 12 km déployé sur BAGNEUX et CHÂTILLON en service depuis 2016 et délégué à Dalkia, sous contrôle du SIPPEREC

4 RÉSEAUX EN SERVICE, DE NOMBREUX PROJETS EN COURS ET POTENTIALITÉS

AGEMO : Association des maîtres d'ouvrage publics en géothermie

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

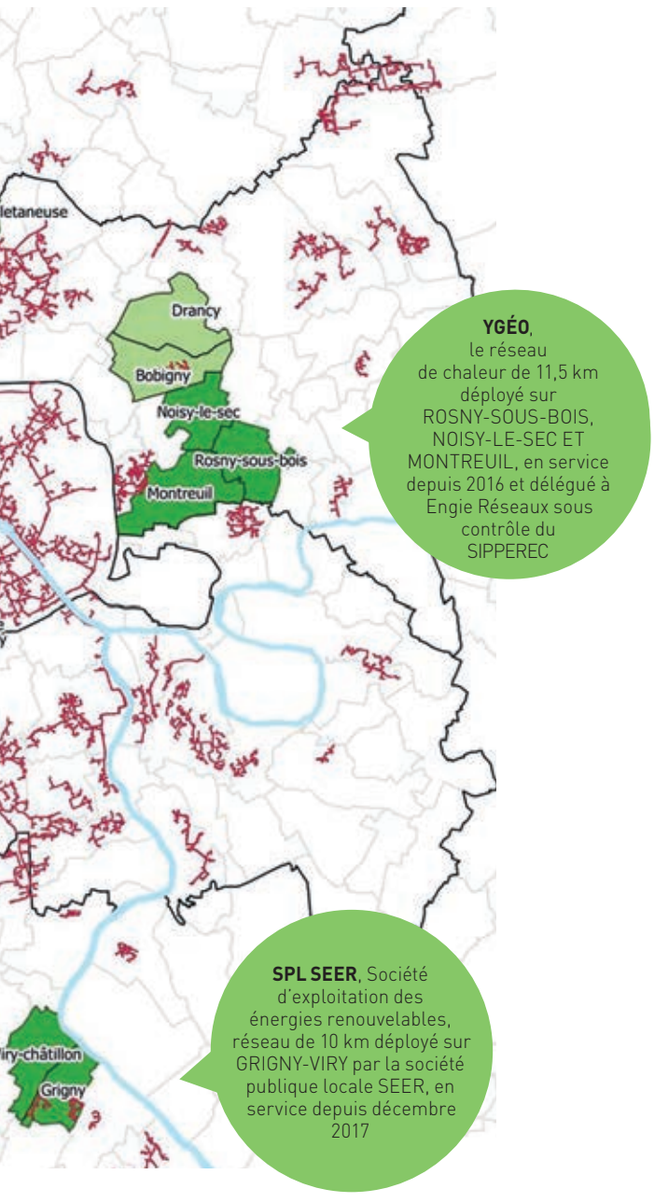

Afin d'évaluer le potentiel géothermal des territoires, le SIPPEREC a conduit plusieurs études d'opportunité, en lien avec les conseils départementaux, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne, en Essonne et dans les Hauts-de-Seine. Ces études ont permis d'identifier de nombreuses perspectives de développement, tant pour créer de nouveaux réseaux que pour convertir ceux déjà existants.

LE SAVEZ-VOUS ?

Le sol parisien bénéficie de nombreuses nappes d'eaux, dont le réservoir du Dogger situé entre 1 600 et 1 800 mètres de profondeur avec une eau dont la température varie entre 55° et 75°C, et qui est aujourd'hui le potentiel de géothermie profonde le plus exploité. Il existe également le réservoir du Trias (peu connu), situé à 2 200 m environ de profondeur avec une eau à + de 80°C, pour lequel l'ADEME a lancé un appel à projet spécifique.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU SIPPEREC DANS LE DOMAINE DE LA GÉOTHERMIE ?
Consultez la fiche pratique sur www.sipperec.fr

VOTRE CONTACT
Valérie DE ROSSI,
responsable de l'activité géothermie et réseaux de chaleur // vderossi@sipperec.fr

VOUS ACCOMPAGNER POUR PRODUIRE LOCALEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

DES PRODUCTIONS ADAPTÉES À VOS ATOUTS ET BESOINS

Le SIPPEREC conduit des projets à la carte pour les collectivités d'Île-de-France qui souhaitent produire localement des énergies renouvelables. Aux côtés de l'expertise développée en géothermie, le syndicat propose une diversité de solutions :

Les collectivités adhérentes à la compétence ENR peuvent :

RÉALISER UNE OPÉRATION PHOTOVOLTAÏQUE avec le SIPPEREC dans le cadre de la rénovation d'une toiture

CONFIER EN GESTION AU SIPPEREC une installation solaire photovoltaïque déjà existante

BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT pour la réalisation d'une opération photovoltaïque sur un bâtiment neuf ou en rénovation

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LE PARC D'EXPLOITATION DU SIPPEREC ET MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN COURS

Centrales réalisées par le SIPPEREC (44)
Puissance (kWc)
- 0 - 12
- 12 - 36
- 36 - 50
- 50 - 100
- 100 - 150

Centrales réalisées par les collectivités puis reprise en exploitation (30)
Puissance (kWc)
- 0 - 12
- 12 - 36
- 36 - 50
- 50 - 100
- 100 - 150

Missions d'accompagnement en cours
- Mission d'accompagnement centrale SYCTOM
- Mission d'accompagnement centrale région IDF
- Mission d'accompagnement pour des centrales sur le patrimoine d'une commune

Actuellement le SIPPEREC gère

75

centrales photovoltaïques qu'il a réalisées ou reprises en gestion

35

collectivités (communes, départements, Région Île-de-France)

À NOTER

Vous avez un projet de construction de bâtiment neuf sur lequel vous souhaitez intégrer des panneaux photovoltaïques afin de respecter la réglementation thermique 2020 : le SIPPEREC peut vous accompagner dans votre projet pour vous conseiller et/ou mener à bien votre projet.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU SIPPEREC DANS LE DOMAINE DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ?
Consultez la fiche pratique sur www.sipperec.fr

VOTRE CONTACT
Florent LE DANOIS, responsable photovoltaïque // fledanois@sipperec.fr

DES SOLUTIONS
INNOVANTES ET SOUPLES

SEM SIPEnR

- UNE SEM DÉDIÉE À VOS PROJETS DURABLES -

Le SIPPEREC a créé la SEM SIPEnR, société d'économie mixte spécialisée pour accompagner différents acteurs (collectivités, bailleurs, aménageurs...) dans leurs projets d'énergies renouvelables. Solliciter la SEM SIPEnR c'est bénéficier d'un cadre d'intervention souple, **en fonction des projets et des souhaits des territoires : portage du risque de développement, investissement minoritaire ou majoritaire, etc.**

En s'appuyant sur l'expertise de ses actionnaires. La SEM SIPEnR développe progressivement son portefeuille de projets dans l'éolien, la géothermie, le solaire, la méthanisation. Focus sur quelques projets :

LA SEM SIPENR
a pris une participation à hauteur de 23% dans le **1er parc éolien 100% public** (financé par des collectivités et des citoyens) inauguré en 2017 à Avessac en Loire Atlantique.

LA SEM SIPENR
étudie actuellement plusieurs projets de **développement de parcs photovoltaïques au sol et sur bâtiments privés.**

- LA MÉTHANISATION -

Le SIPPEREC et le département de l'Essonne ont réalisé, en 2017, en partenariat avec l'ADEME, une étude de potentiel sur la méthanisation. De premières pistes de concrétisation ont été identifiées.

VOTRE CONTACT
Arnaud BRUNEL, directeur général
de la SEM SIPEnR // abrunel@sipenr.fr

Le SIPPEREC et la SEM SIPEnR sont convaincus de l'importance de l'implication citoyenne en amont du développement des projets d'énergies renouvelables à la fois pour la production d'électricité (éolien, photovoltaïque) mais également pour la chaleur avec la géothermie, pour le biogaz avec la méthanisation et pour la production d'hydrogène. L'ancrage local des projets est un atout pour accélérer la transition énergétique.
Concrètement, la SEM SIPEnR a contribué significativement au projet de parc éolien citoyen d'Avessac.
Le SIPPEREC et la SEM SIPEnR ont souhaité que les citoyens soient également contributeurs dans le projet de géothermie de Bobigny / Drancy au travers de l'association Énergie Partagée. Le SIPPEREC et la SEM SIPEnR sont également facilitateurs des projets citoyens concernant le développement de toits solaires sur des bâtiments publics.

POUR EN SAVOIR PLUS http://energie-partagee.org

2 AGIR EN FAVEUR DE LA MAÎTRISE DES ÉNERGIES

DES OUTILS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Parce que l'énergie la moins chère et la plus durable est celle que l'on ne consomme pas, le SIPPEREC propose de nombreux outils pour faciliter et soutenir les actions de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique des collectivités d'Île-de-France.

- **Diagnostic énergétique des bâtiments publics** afin d'identifier les gisements d'économie d'énergie dans les bâtiments, envisager les actions destinées à améliorer la performance énergétique du patrimoine, mettre en œuvre une utilisation optimisée et rationnelle de l'énergie tout en préservant ou en améliorant le service et le confort des utilisateurs.
- **Assistance à l'amélioration de la performance de l'éclairage public** et de la signalisation lumineuse tricolore avec accompagnement dans la gestion et l'amélioration à court et moyen terme des installations.
- **Outil en ligne de gestion des consommations et des dépenses d'électricité et gaz** accessible, pour les adhérents au groupement de commandes électricité qui permet d'optimiser les dépenses de la collectivité et de mieux envisager des actions de maîtrise de l'énergie.
- **Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie :** pour mieux rentabiliser leurs travaux, petits ou grands, en faveur de l'efficacité énergétique, les collectivités et les bailleurs sociaux peuvent valoriser leurs CEE. Passer par le SIPPEREC permet de mutualiser les CEE et donc de renforcer l'éligibilité de ces travaux, apporte un service complet et pérenne en réponse à la complexité du dispositif.

DES SUBVENTIONS EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE*

* pour les communes adhérentes à la compétence électricité

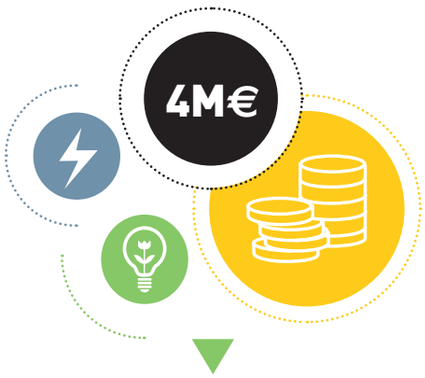

4 MILLIONS D'EUROS PAR AN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

C'est le montant des subventions attribuées annuellement par le SIPPEREC au titre des actions liées à la transition énergétique en faveur des communes adhérentes à la compétence électricité. Les enveloppes par commune sont établies entre 54 K€ et 176 K€ en 2017, selon leurs superficie et population, et ont été reconduites en 2018.

→ Pour bénéficier de ce soutien financier en faveur de la rénovation de l'éclairage ou des bâtiments publics, pour l'acquisition de véhicules électriques, de bornes de recharge... se référer à la fiche pratique.

UN FONDS POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les centres communaux d'action sociale des communes adhérentes à la compétence électricité du SIPPEREC peuvent solliciter auprès du syndicat le fonds social précarité et efficacité énergétique (FSPEE).

En 2017, 385 000€ ont été attribués aux adhérents pour l'aide au paiement des factures d'électricité et la rénovation thermique de logements.

POUR EN SAVOIR PLUS
Consultez la fiche pratique sur www.sipperec.fr

3 PASSER À UNE MOBILITÉ PROPRE

LA MOBILITÉ PROPRE

Le SIPPEREC accompagne ses adhérents pour faciliter leur transition vers la mobilité propre grâce à une offre d'achats mutualisés en faveur de véhicules propres :

- **Diagnostics** afin d'identifier la possibilité d'optimisation du nombre de véhicules ;
- **Études** destinées à l'implantation de bornes de recharge dans l'enceinte des terrains et bâtiments de la collectivité ;
- **Achat de véhicules** électriques ou hybrides rechargeables ;
- **Obtention de subventions** dans ces domaines pour les collectivités adhérentes à la compétence électricité.

LE SAVEZ-VOUS ?

Les collectivités territoriales doivent désormais intégrer au minimum 20% de véhicules à faible émission de CO_2 lors du renouvellement de leur flotte.

- SUR LA ROUTE DE L'HYDROGÈNE VERT -

Le SIPPEREC réalise en 2018 une étude sur le développement de l'hydrogène vert sur le territoire de l'Île-de-France, en association avec la ville de Paris. Elle vise à évaluer les opportunités de solutions hydrogène énergie sur le territoire et concevoir un schéma directeur d'implantation qui permettra de mailler au mieux et de façon équilibrée le territoire francilien en bornes de distribution d'hydrogène.

En assurant le stockage des énergies renouvelables, l'hydrogène amorce un cycle doublement vertueux. Sa conversion en électricité dans une pile à combustibles ne produit que de l'eau. Il permet de recharger très rapidement un véhicule, pour un potentiel d'autonomie bien plus important que celui d'un véhicule équipé de batteries classiques.

EN CHIFFRE

En 1 an, grâce aux services proposés par le SIPPEREC subventions et/ou utilisation des marchés du groupement de commande « électricité et maîtrise de l'énergie »

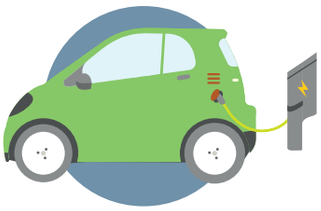

+200
véhicules propres
acquis par les collectivités

+100
bornes de recharges
commandées par les collectivités d'Île-de-France

VOTRE CONTACT
Grégoire FOURCADE, responsable du groupement de commandes pour l'électricité et la maîtrise de l'énergie
// gfourcade@sipperec.fr

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'OFFRE DE MOBILITÉ PROPRE DU SIPPEREC ?
Consultez la fiche pratique sur www.sipperec.fr

Sabine MOREAU,
responsable du pôle ENR/MDE
T : 01 70 64 90 49
smoreau@sipperec.fr